

Fédération de Russie

Fédération de Russie : le système de retraite en 2014

Le système de retraite obligatoire comporte un régime de comptes notionnels qui comprend une prestation de base forfaitaire et un régime par capitalisation à cotisations définies. Il existe également des pensions sociales légales et des pensions privées facultatives administrées par des fonds non étatiques (privés).

Indicateurs essentiels : Fédération de Russie

		Fédération de Russie	OCDE
Salaire du travailleur moyen	RUB	391 920	2 343 357
	USD	6 691	40 007
Dépenses publiques au titre des retraites	En % du PIB	8.5	7.9
Espérance de vie	À la naissance	67.9	80.0
	à 65 ans	14.4	19.3
Population de plus de 65 ans	En % de la population	13.2	16.2

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933328982>

Conditions d'ouverture des droits

L'âge normal d'ouverture des droits à la pension professionnelle de vieillesse est de 60 ans pour les hommes et 55 ans pour les femmes, avec un minimum de cinq années de cotisations en 2014. Outre les périodes d'activité, les périodes suivantes sont prises en compte aux fins d'ouverture des droits : périodes de service militaire et autres types de services rendus à l'État, périodes indemnisées par une assurance sociale publique, périodes de soins, périodes de chômage indemnisé, participation à des travaux d'intérêt général rémunérés ou voyage en cas d'affectation par le service national de l'emploi, périodes de détention ou d'exil pour les personnes condamnées à tort et réhabilitées. Des périodes d'assurance peuvent également être accordées, à concurrence de cinq années au total, à la personne qui suit son conjoint, chef de famille, alors qu'il accomplit son service militaire ou civil.

Les personnes souffrant de maladies causées par des radiations ou autres accidents dus à l'homme peuvent également prétendre à une pension de vieillesse, à condition qu'elles soient âgées de plus de 50 ans (pour les hommes) ou 45 ans (pour les femmes) et justifient d'au moins cinq années d'activité. La pension d'État au titre de l'aide sociale est versée aux invalides et aux personnes qui ne satisfont pas aux conditions d'âge, à partir de 65 ans pour les hommes et de 60 ans pour les femmes. Cette pension d'État ne peut être versée à l'étranger. Il n'est pas nécessaire de prendre sa retraite et aucun critère de revenu n'est imposé aux pensionnés qui travaillent.

Calcul des prestations

Les pensions sont financées par les cotisations au régime d'assurance retraite obligatoire (notionnel à cotisations définies). En 2014, les employeurs acquittaient une cotisation de 22 % sur la tranche du salaire inférieure à 624 000 RUB et de 10 % sur la tranche excédant ce montant.

Retraite professionnelle de vieillesse

La pension professionnelle de vieillesse est la somme de deux composantes :

- La composante notionnelle à cotisations définies (comprenant une partie de base) – prestation fondée sur le compte notionnel.
- La composante par capitalisation à cotisations définies – prestation fondée sur la valeur du compte personnel, avec un taux de contribution de 6 % plus les intérêts, à compter de 2016.

La fraction forfaitaire de base équivalait à 4 687 RUB par mois en 2014. Pour les personnes âgées de 80 ans et plus, le montant de cette prestation est doublé.

Le taux de cotisation au régime constitué de la fraction de base et du compte notionnel s'établit à 16 % en deçà de 624 000 RUB et à 10 % au-delà. La composante notionnelle (hors fraction forfaitaire de base) est calculée en fonction du capital notionnel accumulé, avec indexation annuelle déterminée par la législation nationale. Le coefficient d'indexation annuel du capital-retraite était de 1.083 au 1^{er} janvier 2014.

Le montant de la pension mensuelle correspond au quotient obtenu en divisant le montant du capital-retraite par la durée attendue de paiement de la pension exprimée en mois (228 mois en 2014, soit 19 ans). La composante notionnelle est également indexée selon la législation nationale. Dans certains cas, la composante capitalisée peut être versée sous forme de capital.

La pension professionnelle de vieillesse peut être accordée aux personnes victimes de radiations ou d'accidents causés par l'homme. Son montant s'établit alors à 250 % de la pension sociale.

Officiellement, il n'existe pas de pension mensuelle minimum ou maximum.

Pension sociale publique

La pension est un pourcentage de la fraction forfaitaire de base de la pension professionnelle. Les montants sont indexés sur l'évolution des prix et du salaire moyen.

Prestations des systèmes de protection

Il existe plusieurs prestations d'aide sociale pour toutes les catégories de retraités, mais les types et les montants varient en fonction des régions (comme les frais de transport, la santé, etc.). Les retraités peuvent choisir de bénéficier des aides en nature ou en espèce.

Toutes les prestations d'aide sociale versées aux retraités inactifs reposent sur le niveau minimum de subsistance d'un retraité dans la Fédération de Russie, qui dépend des niveaux national (fédéral) et régional. En 2014, le niveau de subsistance fédéral d'un retraité était de 6 617.00 RUB par mois. Il peut varier à l'échelle régionale.

Les prestations d'aide sociale versées aux retraités inactifs dont le revenu total est inférieur au niveau de subsistance d'un retraité peuvent prendre plusieurs formes :

1. L'aide sociale complémentaire fédérale pour les personnes dont le revenu est inférieur au niveau de subsistance fédéral d'un retraité, versée par le Fonds de pension de la Fédération de Russie.
2. L'aide sociale complémentaire régionale pour les personnes dont le revenu est inférieur au niveau de subsistance régional d'un retraité, mais supérieur au niveau fédéral, versée par les organismes locaux de sécurité sociale.

Le revenu total d'un retraité inactif comprend la pension (ou sa fraction), les prestations complémentaires en espèces, les prestations mensuelles en espèces (y compris des services sociaux), d'autres prestations d'aide sociale en espèces relevant des réglementations régionales (à l'exclusion de l'aide sociale versée de façon forfaitaire) ainsi que les équivalents en espèces des prestations d'aide sociale pour le téléphone, le logement et les services de base, ainsi que les frais de transport.

Variantes de carrière

Retraite anticipée

Il n'est pas possible de demander à liquider sa retraite avant l'âge normal. Toutefois, certaines catégories d'assurés travaillant dans un environnement dangereux pour la santé peuvent prétendre à une retraite anticipée. Le nombre d'années pendant lequel il faut avoir travaillé dans un environnement dangereux pour bénéficier de cette possibilité peut varier selon les conditions de travail et les professions. Les prestations correspondantes sont financées par l'État selon le principe de la répartition. À compter du 1^{er} janvier 2013, les employeurs dont les salariés travaillent dans des

conditions spéciales et les salariés qui peuvent prétendre à une retraite anticipée doivent acquitter une cotisation d'assurance supplémentaire au régime d'assurance invalidité-vieillesse obligatoire : 2014 – 4 % et 6 % ; 2015 – 6 % et 9 %.

Retraite différée

Le bénéficiaire de la pension professionnelle de vieillesse peut être différé. Toute année de report fait baisser la période attendue de versement de la pension d'une année, et augmente par conséquent le montant des droits. La durée attendue de versement de la pension est de 14 ans au minimum.

Enfants

Les périodes consacrées à l'éducation des enfants (jusqu'aux 18 mois de l'enfant et à concurrence de trois ans au total) sont comptabilisées dans la durée d'assurance.

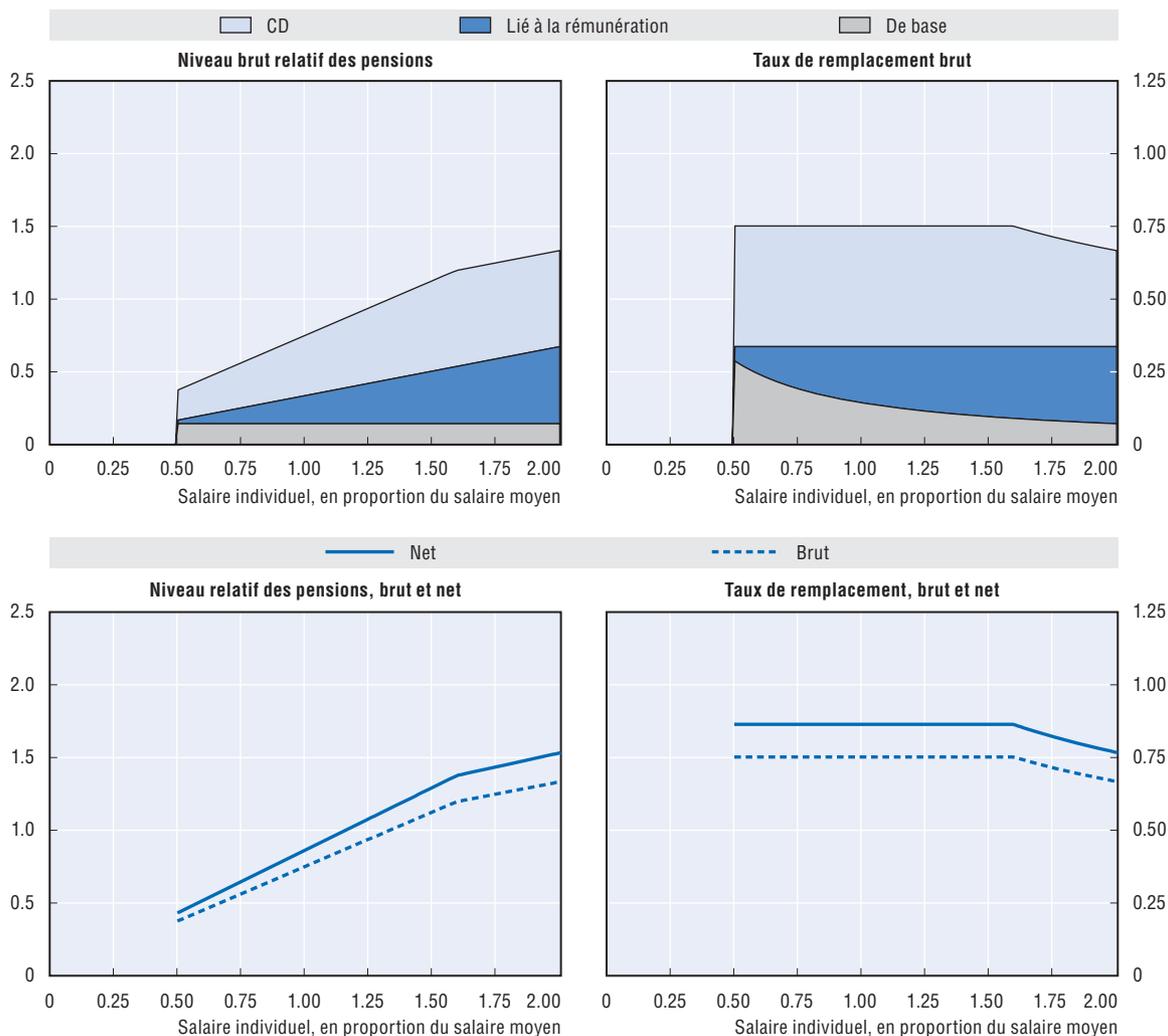
Allocation pour enfant à charge : versée aux familles dont le revenu est inférieur au niveau minimum de subsistance déterminé localement. L'enfant doit habiter dans le foyer. L'allocation varie en fonction de la région et est versée pour chaque enfant de 18 mois à 18 ans (23 ans s'il poursuit des études à temps plein). Un complément est prévu en cas de non-paiement d'une pension alimentaire par un parent. Les parents isolés perçoivent un montant deux fois supérieur.

Bourse familiale (capital maternité) : versée aux mères après la naissance ou l'adoption d'un deuxième enfant (et pour les suivants) à partir du 1^{er} janvier 2007. Dans certains cas les pères peuvent bénéficier de la bourse suite à l'adoption d'un deuxième enfant. Elle s'élevait à 429 408 RUB en 2014. Une des trois options d'investissement en capital déterminées par la législation est le financement de la pension obligatoire par capitalisation d'une mère ou d'un père.

Chômage

Sur proposition du service national de l'emploi, les chômeurs âgés de 60 ans au plus (pour les hommes) ou de 55 ans au plus (pour les femmes) qui ne justifient pas des conditions d'activité requises peuvent bénéficier d'une pension à condition toutefois de ne pas être éloignés de plus de deux ans de l'âge normal de la retraite, d'avoir cotisé pendant plus de 25 ans (pour les hommes) ou de 20 ans (pour les femmes) et de justifier de la durée d'activité requise pour ouvrir droit à une retraite anticipée en cas de faillite de l'entreprise ou de l'employeur ou de compression des effectifs. Le montant de cette pension est déterminé par la loi sur les pensions professionnelles dans la Fédération de Russie, comme la fraction contributive de la pension professionnelle.

Résultats de la modélisation des retraites : Fédération de Russie en 2054 (2049), âge de la retraite à 60 ans (55 ans)



Scénario de base, fondé sur la législation (régime de base – indexation sur les salaires)

Hommes	Salaire individuel, en multiple de la moyenne					
	0.5	0.75	1	1.5	2	3
Niveau relatif brut des pensions	37.6	56.4	75.2	112.8	133.4	167.1
(en % du salaire moyen brut)	32.0	48.1	64.1	96.1	114.1	143.5
Niveau relatif net des pensions	43.2	64.8	86.4	129.6	153.4	192.1
(en % du salaire moyen net)	36.8	55.3	73.7	110.5	131.1	165.0
Taux de remplacement brut	75.2	75.2	75.2	75.2	66.7	55.7
(en % du salaire individuel brut)	64.1	64.1	64.1	64.1	57.0	47.8
Taux de remplacement net	86.4	86.4	86.4	86.4	76.7	64.0
(en % du salaire individuel net)	73.7	73.7	73.7	73.7	65.6	55.0
Patrimoine retraite brut	9.6	9.6	9.6	9.6	8.6	7.1
(en multiple du salaire individuel brut)	12.8	12.8	12.8	12.8	11.4	9.6
Patrimoine retraite net	9.6	9.6	9.6	9.6	8.6	7.1
(en multiple du salaire individuel brut)	12.8	12.8	12.8	12.8	11.4	9.6

Hypothèses : Taux de rendement réel de 3 %, croissance des salaires réels de 1.25 %, inflation de 2 %, et taux d'actualisation réel de 2 %. Tous les systèmes sont modélisés et indexés en fonction des dispositions législatives. Des règles transitoires sont appliquées le cas échéant. Taux de conversion des CD de 85 %. L'entrée sur le marché du travail se fait à 20 ans en 2014. Régime fiscal : éléments disponibles en 2014.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933328568>



Extrait de :

Panorama des pensions 2015

Les indicateurs de l'OCDE et du G20

Accéder à cette publication :

http://dx.doi.org/10.1787/pension_glance-2015-fr

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2016), « Fédération de Russie », dans *Panorama des pensions 2015 : Les indicateurs de l'OCDE et du G20*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: http://dx.doi.org/10.1787/pension_glance-2015-73-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les interprétations exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.